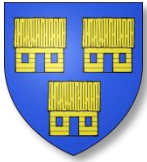


Département du Haut-Rhin
Arrondissement d'Altkirch

REPUBLIQUE FRANÇAISE



COMMUNE DE GUEVENATTEN

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2016 – 20H

Sous la présidence de Monsieur SCHITTLY Bernard, Maire

Présents : Mmes BILGER Thérèse, ILTIS Monique, RUBINO Pascaline, MM CACHERA Jean-Pierre, LIEBENGUTH Henri, BRUN Alain, BATTIGELLO Raphaël, TROMMENSCHLAGER Philippe, HANSBERGER Jean-Paul.

Absent(s) excusé(s) :

Absent(s) non excusé(s) : M. HENNINGER Jean-Marc.

Secrétaire de séance : Mme HECKLY Marie Christine, secrétaire de Mairie.

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal du 12 avril 2016
- 2) Rapport sur le prix et la qualité du service d'élimination des ordures ménagères
- 3) Assainissement : information SPANC et étude pour extension de réseau
- 4) Réfection du dépôt communal et de la Croix de la Mission : devis
- 5) Acquisition de terrains
- 6) Renouvellement des fermages et ventes d'herbe
- 7) Rucher communal : avancement des travaux et chantier international
- 8) Divers
 - permis de construire
 - fauchage des accotements et taille des lisières

POINT 1 : APPROBATION DU PV DU 12.04.2016

Le procès-verbal du 12 avril 2016, remis à tous les membres, est commenté par le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

POINT 2 : RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DES DECHETS 2015

Après avoir pris connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2015, établi par la « Porte d'Alsace » Communauté de Communes de la Région de Dannemarie, le Conseil Municipal l'approuve dans son intégralité.

Délibération approuvée à l'unanimité.

POINT 3 : PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2015

Conformément à l'article D.2224-3 du CGCT, le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) 2015, établi par la « Porte d'Alsace », Communauté de Communes de la Région de Dannemarie.

Par ailleurs, le Maire informe les conseillers de la transmission d'un courrier aux foyers relevant de l'Assainissement Non Collectif (ANC), les invitant à solliciter le diagnostic de leur dispositif d'assainissement.

Concernant l'extension du réseau assainissement, plusieurs bureaux d'études seront contactés afin de définir le projet :

- L'ADAUHR Agence publique à Colmar
- B2000 Bureau privé à Colmar
- BEREST Bureau privé à Ribeauvillé

POINT 4A : REFECTION DU DEPOT COMMUNAL

Dans le cadre des travaux de réfection du dépôt communal, le Maire donne connaissance aux conseillers du devis SGBTP relatif à la création de dalles de part et d'autre du bâtiment ; celle de gauche supportera l'appentis destiné à abriter l'ancienne pompe à bras des pompiers, celle de droite supportera le nouvel abribus. Le devis prévoit également la réalisation d'une dalle pour repose de la croix de la Mission et d'une dalle pour le nouvel emplacement de la benne à verre. Coût total de l'ensemble : 6 422.84 € HT, soit **7 707.42 € TTC**.

Après délibération, le Conseil Municipal DECIDE de retenir l'unique devis produit par SGBTP pour un montant de 6 422.84 € HT, soit **7 707.42 € TTC**.

Un crédit de 40 000.00 € est inscrit au compte 21318-90 « Dépôt communal » du Budget Primitif 2016.

Les devis relatifs au montage des appentis sont encore à produire.

Le bâtiment étant raccordé uniquement à l'éclairage public. La question du raccordement au réseau électrique se pose.

Délibération approuvée à l'unanimité.

POINT4B : REFECTION DE LA CROIX DE LA MISSION

La *Commission Bâtiments* fait part aux conseillers des travaux de restauration nécessaires :

Le Christ complètement endommagé serait à remplacer.

La croix en béton n'étant pas restaurable, pourrait être remplacée par une croix plus petite en pierre calcaire.

Devis PEDDUZ ZI en attente.

Le garde-corps en fer forgé mériterait d'être restauré afin de faire ressortir le feuillage. A cet effet, deux devis ont été déposés :

- Devis SE MARTINIS d'un montant de 4 300.00 € HT, soit 5 160.00 € TTC
- Devis Ferronnerie d'Art BATTMANN d'un montant de 3 500.00 € HT, soit 4 200.00 € TTC

Après délibération, le Conseil Municipal décide de retenir le devis BATTMANN pour un montant de 3 500.00 € HT, soit **4 200.00 € TTC**.

Un crédit de 15 000.00 € est inscrit au compte 2158-85 « Aménagement site croix de la Mission » du Budget Primitif 2016.

Délibération approuvée à l'unanimité.

POINT 5 : ACQUISITION DE TERRAINS

Une opportunité d'achat de terrain agricole avec sapinière se présente, il s'agit de deux parcelles de terrain, lieudit « Wickert » section 3 n°55 et n°167, d'une contenance totale de **268.88 ares**. L'exploitant actuel du terrain ne souhaitant pas acheter, Monsieur le Maire propose aux conseillers l'acquisition de l'ensemble au prix de **17 660.10€**.

Le Conseil Municipal CHARGE le Maire de se renseigner sur les démarches auprès de la SAFER d'Alsace.

POINT 6 : RENOUELEMENT DES FERMAGES ET VENTES D'HERBE

Deux baux arrivent à échéance le 10 novembre 2016. L'étude des contrats est en cours.

Le centre équestre de la commune a formulé une demande pour accéder à la location de terrains communaux (pâturages).

Le Maire rappelle que la réglementation des baux ruraux, ne permet pas changer de fermier en fin de bail. En conséquence, aucun des preneurs n'ayant atteint l'âge de la retraite ni ne souhaitant abandonner sa location, il ne sera pas possible d'accéder à la demande du centre équestre.

La question de l'introduction d'une clause environnementale dans les contrats est posée. Il pourrait s'agir d'interdire l'emploi des produits phytosanitaires sur les parcelles communales ou d'en limiter l'usage à proximité des habitations. Cette idée ne faisant pas l'unanimité, le point est reporté à une séance ultérieure.

POINT 7 : RUCHER COMMUNAL : AVANCEMENT DES TRAVAUX ET CHANTIER INTERNATIONAL

Le faîtage et la toiture sont terminés. Pour le torchis, un test avec l'argile du gisement à proximité a été réalisé. La technicienne du torchis se rendra sur le site lundi 11 juillet 2016.

Une subvention pourrait être sollicitée au Lion's Club.

Dans le cadre du chantier international et à l'issue des travaux, M. le Maire propose une fête de clôture avec les jeunes du chantier vendredi soir 19 août 2016 en intégrant le repas villageois.

POINT 8 : DIVERS

Dépôt CU : Une demande de certificat d'urbanisme opérationnel a été déposée le 25.04.2016 par M. HECKLY Lucien de Traubach-le-Bas afin de savoir si la construction d'un chalet est possible au lieu-dit « Grossmatten ».

Dépôt PC : Un permis de construire pour une maison d'habitation a été déposé le 27.05.2016 par M. NELLES Julien et Mme SPEITEL Mylène.

Débit de boissons : L'ouverture du débit de boissons situé au 3 rue Principale et exploité par Mme FAYOLLE Jennifer est prévue samedi 9 juillet 2016.

Fauchage des accotements et taille des lisières : Elagage des tilleuls, la descente vers le *Kaborn, le Herrenweg, Langenweg*, la forêt communale sur la route de Sternenberg.

Départ retraite RUBINO Pascaline : A l'occasion du départ à la retraite de l'institutrice du village, une réception sera donnée dans la cour de l'école mardi 5 juillet 2016 à 18h. Le vin d'honneur sera offert par le Syndicat Intercommunal Scolaire de Traubach-Guevenatten-Sternenberg. Mme RUBINO a œuvré dans la commune durant 34 ans et continuera d'y résider (location du logement de la commune).

Arrêt de bus : Pour la rentrée 2016-2017, la question d'un arrêt de bus unique se pose. Deux solutions possibles : un arrêt dans le haut du village près de la Mairie ou un arrêt dans le bas du village à l'entrée du chemin des Etangs.

Compte-tenu des enfants concernés par le ramassage, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, moins une abstention, de fixer l'arrêt de bus pour la rentrée prochaine, dans le bas du village, à l'intersection de la rue principale et de la rue des Etangs.

Réclamations : Un quad circulant sur la place d'affouragement près de l'Etang Ellerbach est signalé ainsi qu'une voiture folle, sans plaque d'immatriculation, dans le chemin des Prés. Ces incidents seront signalés à la Brigade Verte.

Des problèmes dans le chemin Kirchweg ont également été relevés : présence de béton devant l'accès au terrain Liebenguth Henri. Présence de gravillons sur la chaussée devant la propriété Czernichowski.

La séance est levée à VINGT-TROIS HEURES QUINZE MINUTES.

Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la commune de GUEVENATTEN de la séance du 23.06.2016
--

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal du 12 avril 2016
- 2) Rapport sur le prix et la qualité du service d'élimination des ordures ménagères
- 3) Assainissement : information SPANC et étude pour extension de réseau
- 4) Réfection du dépôt communal et de la Croix de la Mission : devis
- 5) Acquisition de terrains
- 6) Renouvellement des fermages et ventes d'herbe
- 7) Rucher communal : avancement des travaux et chantier international
- 8) Divers
 - permis de construire
 - fauchage des accotements et taille des lisières

Nom Prénom	Qualité	Signature	Procuration
SCHITTLY Bernard	Maire		
CACHERA Jean-Pierre	1 ^{er} Adjoint		
LIEBENGUTH Henri	2 ^{ème} Adjoint		
BATTIGELLO Raphaël	Conseiller municipal		
BILGER Thérèse	Conseiller municipal		
BRUN Alain	Conseiller municipal		
HANSBERGER Jean-Paul	Conseiller municipal		
HENNINGER Jean-Marc	Conseiller municipal	Absent	
ILTIS Monique	Conseiller municipal		
RUBINO Pascaline	Conseiller municipal		
TROMMENSCHLAGER Philippe	Conseiller municipal		